

Conférence générale

GC(64)/20
24 septembre 2020

Distribution générale
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session ordinaire

Point 9 de l'ordre du jour
(GC(64)/19)

Élection de Membres au Conseil des gouverneurs

Mémoire du Président

1. L'article 83 du Règlement intérieur de la Conférence générale¹ dispose : « Avant que la Conférence générale à chaque session ordinaire ne procède aux élections au Conseil des gouverneurs, le président de séance fait connaître à la Conférence générale les sièges électifs qui doivent être pourvus de manière qu'après la fin de ladite session le Conseil soit constitué conformément au paragraphe A de l'article VI du Statut. »

2. En conséquence, le Président fait savoir à la Conférence générale que celle-ci devra, au cours de la présente session, élire 11 membres au Conseil², conformément à ce qui suit :

- a) trois membres de la région Amérique latine ;
- b) deux membres de la région Europe occidentale ;
- c) un membre de la région Europe orientale ;
- d) deux membres de la région Afrique ;
- e) un membre de la région Moyen-Orient et Asie du Sud ;
- f) un membre de la région Asie du Sud-Est et Pacifique ; et
- g) un membre de la région Afrique ou de la région Moyen-Orient et Asie du Sud ou encore de la région Asie du Sud-Est et Pacifique (siège dit « flottant »).

¹ Document GC(XXXI)/INF/245/Rev.1.

² En remplacement des pays suivants : Azerbaïdjan, Brésil, Égypte, Équateur, Italie, Maroc, Niger, Pakistan, Suède, Thaïlande et Uruguay (voir le document CG(62)/RES/DEC(2018), décision CG(62)/DEC/8).

3. L'attention des délégués est appelée sur la liste ci-après de 24 États Membres qui siégeront au Conseil jusqu'à la fin de la soixante-cinquième session ordinaire (2021) de la Conférence générale, du fait qu'ils ont été soit élus par la Conférence générale en 2019³, soit désignés par le Conseil des gouverneurs en juin 2020⁴.

Afrique du Sud	Grèce
Allemagne	Hongrie
Arabie saoudite	Inde
Australie	Japon
Brésil	Koweït
Canada	Mongolie
Chine	Nigeria
Estonie	Norvège
États-Unis d'Amérique	Panama
Fédération de Russie	Paraguay
France	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Ghana	Suède

³ Document GC(63)/RES/DEC(2019), décision GC(63)/DEC/9.

⁴ Document GC(64)/9.